

Description

Le ou la mentor d'entreprise accompagnent l'évolution des collaborateurs au sein des entreprises qui les mandatent. À la fois coachs, conseillers et formateurs, ils soutiennent les personnes accompagnées dans la recherche de solutions ou la conduite de projets complexes. Ces professionnels apportent également leur conseil lors de la prise de nouvelles fonctions, de changements organisationnels ou de conflits.

Leurs principales activités consistent à:

Prise de mandat

- clarifier les demandes des clients, les conditions et le contexte du mandat, les relations et les rôles dans l'entreprise;
- déterminer les attentes, les objectifs, les limites et le processus de l'accompagnement avec les personnes concernées;
- rédiger une offre, un concept d'accompagnement et un contrat délimitant le cadre du mandat, sa durée, les tarifs, etc.; les soumettre aux clients;

Phase d'accompagnement

- établir une relation de confiance avec les clients et personnes accompagnées (entreprises, salariés, etc.); mener des discussions individuelles avec les personnes accompagnées;
- faire des retours réguliers et constructifs aux clients et personnes accompagnées sur la base des résultats, observations et analyses réalisées:
- impliquer de manière ciblée les cadres, spécialistes et responsables des ressources humaines et de la formation dans le développement des processus d'apprentissage, de changement et de développement de l'entreprise;
- identifier les limites et les contradictions du projet, y intégrer de nouveaux contenus si nécessaire;
- initier et accompagner, si besoin, un processus de changement au sein des départements de l'entreprise, par exemple en instaurant des séances hebdomadaires pour améliorer la communication;
- diriger, si nécessaire, les clients vers d'autres professionnels plus appropriés, comme des thérapeutes ou des spécialistes en psychologie;

Fin de l'accompagnement

- analyser si les objectifs ont été atteints, demander un retour auprès des clients;
- planifier les prochaines étapes liées à l'accompagnement; fixer, si nécessaire, d'autres rendez-vous;
- évaluer l'accompagnement effectué pour assurer la qualité du mandat;

Administration

- documenter et archiver les accompagnements effectués et les différents rapports de travail;
- protéger les informations confidentielles, comme des e-mails qui ne doivent pas être transmis aux chefs d'équipe;
- planifier des rendez-vous avec les clients;
- établir et contrôler les factures liées aux différents mandats;
- suivre des cours et formations continues concernant les pratiques et évolutions du rôle de mentor d'entreprise.

Environnement de travail

Les mentors d'entreprise sont régulièrement en contact avec les cadres et les collaborateurs des entreprises qu'ils accompagnent. Ces professionnels se rendent directement sur place ou réalisent des entretiens en ligne avec leurs clients. Ils travaillent généralement sur mandat.

Formation

La formation de mentor d'entreprise s'acquiert en emploi.

Lieux

divers lieux en Suisse.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

• 1,5 à 2 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- participation à minimum 9 séances de réflexion de 3 à 4 heures en l'espace de 6 mois, dans un groupe de 10 personnes au maximum;
- ou participation à minimum 9 séances de 2 heures sur l'accompagnement individuel en l'espace de 6 mois.

De plus, pour tous les candidats:

- certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre jugé équivalent;
- au moins 4 ans de pratique professionnelle;
- attestation d'un minimum de 20 accompagnements individuels avec au moins 3 personnes différentes.

Titre obtenu

brevet fédéral de mentor d'entreprise.

Contenu (branches d'examen)

- concept d'accompagnement: bases (méthodes, rôle, compétences sociales, échange d'expériences, etc.); préparation, exécution et conclusion d'un accompagnement;
- travail sur un thème basé sur la pratique permettant d'utiliser les différentes compétences acquises durant la formation;
- présentation et entretien spécialisé: réflexion sur le concept d'accompagnement et le travail thématique, attestation d'accompagnement;
- accompagnement: analyse et résolution d'un cas pratique.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Sens critique
- Facilité de contact
- Sens de la communication
- Sens de l'observation
- Aptitudes pédagogiques
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui

Perspectives professionnelles

Les mentors d'entreprise peuvent être employés au sein d'entreprises actives dans une grande variété de secteurs, selon les besoins. Ils peuvent également travailler sur mandat, comme indépendants, pour différentes sociétés ou organisations. Ces professionnels exercent souvent cette activité à temps partiel.

Perfectionnement

Les mentors d'entreprise peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par des écoles spécialisées ou la Swiss Coaching Association:
- diplôme fédéral de conseiller-ère en organisation, de superviseurcoach/superviseuse-coach ou de conseiller-ère dans le domaine psychosocial;
- diplôme de formateur-trice d'adultes ES;
- Bachelor of Arts en psychologie;
- Master of Advanced Studies (MAS) en Angewandte Psychologie für die Arbeitswelt (enseignement en allemand) ou en Business Psychology (enseignement en allemand);
- · etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Formateur BF/Formatrice BF
- Formateur d'adultes ES/Formatrice d'adultes ES
- Médiateur/Médiatrice
- Spécialiste RH BF/Spécialiste RH BF

Adresses

Secrétariat d'examen Mentor d'entreprise ASC/SCA Schaffhauserstrasse 2 c/o Swiss Leaders Case postale 8042 Zurich 42 Tél.: 043 300 50 55 https://www.bp-mentor.ch https://www.swissleaders.ch

Swiss Coaching Association (SCA)
Association professionnelle suisse des coachs et
mentors d'entreprise professionnels
Secrétariat
Mösliweg 16
3324 Hindelbank

Tél.: 079 825 07 81 https://s-c-a.ch

Swissdoc: 0.734.20.0